

Rencontre du comité du bon voisinage
Le 2 octobre 2012 à 19 h
5757, avenue Decelles, 2e étage, salle 216

COMPTE RENDU

MEMBRES DU COMITÉ	
Serge Gaudet	Citoyen
Christian Lalonde	Citoyen
Claudine Lalonde	Citoyenne
René Després	Citoyen
Olivier Gendreau	Citoyen
M. et Mme Gelber	Citoyen(ne)s
M. Belrachid	Citoyen
Nick Menegakis	Citoyen
Jacqueline Mallet	Directrice, Manoir Ronald McDonald
Marie-Chantal Gaba	Agent de police, sécurité routière, poste de quartier 26 ouest, SPVM
Michel Therrien	Adjoint au directeur, arrondissement CDN-NDG
Marie-Claude Lefebvre	Directrice des Services techniques et de l'hébergement, CHUSJ
Roger Jacob	Directeur, <i>Grandir en santé</i>
André Bernard	Directeur de projet, SNC-Lavalin Construction
Kevin Bilodeau	Coordonnateur, Communications de projets, SNC-Lavalin Construction
Louise Boisvert	Ajointe au directeur général, Communications et affaires publiques, CHUSJ
Véronique Simoneau	Conseillère en communications, CHUSJ
INVITÉS	
Martin Viau	Directeur, Coordination des communications, Bureau du Directeur exécutif
Marie-Claude Dumas	SNC-Lavalin Construction
Stéphanie Gendron	SNC-Lavalin Construction
Annie Piché	Arrondissement CDN-NDG

Des citoyens du quartier, autres que ceux membres du *Comité de bon voisinage*, étaient présents.

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue et présentation du modérateur

Louise Boisvert, adjointe au directeur général, Communications et affaires publiques, CHU Sainte-Justine
Modérateur : Pierre Guillot-Hurtubise, associé principal, Octane stratégies

- *Règles de fonctionnement*

2. État de situation

Louise Boisvert, adjointe au directeur général, Communications et affaires publiques, CHU Sainte-Justine

- *Période de questions*

3. Suivi du comité de bon voisinage du 28 août

André Bernard, directeur de projet, SNC-Lavalin Construction

Marie-Claude Lefebvre, directrice Services techniques et hébergement, CHUSJ

Michel Therrien, adjoint au directeur, arrondissement CDN-NDG

Marie-Chantale Gaba, agent de police, sécurité routière, poste de quartier 26, SPVM

- *Principaux enjeux et mesures correctrices apportées*
- *Période de questions*

4. Agrandissement du CHUSJ : travaux récents, en cours et à venir, et mesures de mitigation

André Bernard, directeur de projet, SNC-Lavalin Construction

- *Courbe de l'avancement de l'excavation du roc (à 75 %)*
- *Travaux à venir et impacts*
- *Période de questions*

5. Circulation et sécurité dans le quartier

Michel Therrien, adjoint au directeur, arrondissement CDN-NDG

- *Présentation du nouveau plan de circulation*
- *Période de questions*

6. Mot de la fin

Louise Boisvert, adjointe au directeur général, Communications et affaires publiques, CHU Sainte-Justine

Les documents présentés sont disponibles dans la section « Information à nos voisins » de notre site web : www.chu-sainte-justine.org/modernisation

1. MOT DE BIENVENUE

Mme Louise Boisvert présente le modérateur, Pierre Guillot-Hurtubise, associé principal, Octane stratégies, dont le rôle est de faciliter le bon déroulement de la rencontre.

M. Pierre Guillot-Hurtubise se présente et informe l'audience du déroulement et des règles de fonctionnement de la rencontre. Il précise qu'une période de questions suivra chaque point présenté par les divers intervenants (plutôt qu'à la fin de toutes les présentations). Nous entendrons d'abord le point de vue des membres du comité, puis nous ouvrirons la période de questions à tous les citoyens.

2. ÉTAT DE SITUATION

Certaines rumeurs nous ont été rapportées concernant les « possibles » compensations aux résidents en raison des impacts des travaux de construction. Les demandes ont été référées aux services juridiques respectifs du CHU Sainte-Justine et de SNC-Lavalin Construction (SLC), qui ont pris les demandes au sérieux et fait les vérifications nécessaires.

Cela nous permet de vous informer de la position commune du CHU Sainte-Justine et de SLC, à savoir qu'il n'y a pas de programme de compensation dans le cadre du projet d'agrandissement du CHU Sainte-Justine.

3. SUIVI DU COMITÉ DU BON VOISINAGE DU 28 AOÛT

SNC-Lavalin Construction (SLC)

Casque protecteur (antibruit)

Les casques sont disponibles depuis le jeudi 30 août. Quelque 40 casques ont été distribués en main propre et 16 voisins sont venus les récupérer au Bureau d'information. Vous pouvez désormais vous en procurer en communiquant avec le guichet unique.

Mur acoustique

Considérant le fait que le vent a fait tomber le filet protecteur et les poteaux qui le soutenaient, il ne sera par conséquent pas possible d'installer de façon sécuritaire un mur acoustique (opaque et non perméable).

Arrosage intensif des rues

Un arrosage intensif est effectué en fin de journée et le vendredi à la fin du chantier, afin de s'assurer que les rues soient le plus propre possible.

CHU Sainte-Justine

Pour éviter une accumulation de déchets et de mégots, un nettoyage plus fréquent est effectué près du muret bordant le stationnement n° 6 (visiteurs), le long de la rue Mc Shane.

Arrondissement CDN-NDG

Les élus ont été informés de l'inconfort du mobilier au « Centre des aînés Côte-des-Neiges » (proposé par le CHUSJ comme centre de répit) et souhaitent faire les améliorations qui s'imposent. Cela fera l'objet du prochain conseil d'arrondissement (10 octobre).

SPVM

Des camionneurs circulent souvent sur la rue Ellendale jusqu'à Côte-des-Neiges (déviation par rapport à la route de camionnage établie). Le SPVM a déjà fait et fera d'autres contrôles pour donner des avis / contraventions aux camionneurs fautifs. Surveillance accrue.

Période de questions

- État de la rue Ellendale : les nids-de-poule sur la rue Ellendale devraient être réparés (causés par les balais lors du nettoyage). L'arrondissement en prend bonne note et verra à réparer les trous avant l'hiver.
- État de la rue Souart : un nettoyage devrait être fait plus souvent dans cette rue parce que l'eau projetée par les camions-citernes sur Ellendale descend/coule et laisse de la boue et de la saleté, notamment le long des trottoirs. D'ailleurs, il serait judicieux de profiter des interdictions de stationner sur chaque côté de rue pour effectuer un meilleur nettoyage. SLC verra à ce que la rue Souart soit nettoyée si la ville ne le fait pas complètement aux jours et heures d'interdiction de stationnement.
- Saleté près du muret du stationnement n° 6 (visiteurs) : des citoyens mentionnent que les saletés et mégots auraient été jetés de l'autre côté de la clôture. Le CHUSJ doit vérifier et corriger la situation au besoin.
- Casques antibruit : merci pour les casques qui réduisent substantiellement le bruit et permettent de travailler à domicile durant la journée.
- Route de camionnage : des camions empruntent maintenant la rue Souart (plutôt que de continuer sur Ellendale), surtout entre 12 h et 14 h. Le SPVM fera des contrôles sur cette rue et prendra les mesures appropriées.

4. AGRANDISSEMENT DU CHUSJ : TRAVAUX RÉCENTS, EN COURS ET À VENIR, ET MESURES DE MITIGATION

SNC-Lavalin Construction

Courbe de l'avancement de l'excavation du roc (à 75 %)

- Courbe d'avancement des travaux : l'excavation de roc progresse plus rapidement que prévu. Si la tendance se maintient, nous devrions être en mesure de **terminer l'excavation au début décembre, réduisant ainsi considérablement le flux journalier de camions**. Aussi, **l'intensité de l'excavation ira en diminuant d'ici le début décembre**.
- Micro-dynamitage : si la tendance se maintient, nous devrions **terminer le micro-dynamitage d'ici deux semaines**.

Travaux à venir et impacts

- Coffrage et bétonnage : a déjà débuté et se poursuivra au cours des prochaines semaines (25-50 camions/jour)
- Installation de grues à tour : une grue a été installée la fin de semaine dernière et une autre (plus petite) sera installée la fin de semaine du 6-7 octobre. Deux autres grues seront installées ultérieurement (pour un total de quatre grues).
- Roulotte de chantier : en raison du manque d'espace sur le terrain du CHUSJ, et avec l'accord de l'arrondissement, des roulotte de chantier ont été installées sur la rue Ellendale, en bordure du trottoir, près de la sortie du chantier.
- Excavation de tunnels : nous devons procéder sous peu à l'excavation de deux tunnels près de l'urgence, ce qui permettra de relier le bâtiment existant au nouveau.
- Utilisation d'une voie sur Côte-Ste-Catherine : durant les heures de chantier, des cônes oranges seront installés dans la voie qui servait auparavant au stationnement sur rue. Les camions livrant des matériaux seront installés dans cette voie réservée durant la journée. En fin de journée, les cônes seront retirés et la voie sera de nouveau accessible pour les automobilistes.
- Excavation du bouton de roc près du 3250 Ellendale : SLC évalue présentement les méthodes à adopter ainsi que les mesures de protection à mettre en place pour cette excavation. Ces travaux devraient débuter dans 2-3 semaines.

Période de questions

- Bravo : un voisin souligne le bon travail accompli pour raccourcir la phase d'excavation.
- Lieu de repos pour les travailleurs : un endroit devrait être prévu pour les travailleurs (pour les repas notamment) afin d'éviter qu'ils s'assoient sur le muret (bordant le stationnement n° 6) et y jettent leurs ordures. SLC doit vérifier si ses travailleurs s'assoient à cet endroit, ainsi que les mesures qui pourraient être mises en place pour leurs travailleurs (si ce n'est déjà fait), et ce, particulièrement en prévision du moment où il y aura un plus grand nombre de travailleurs. SLC doit revenir là-dessus au prochain comité.
- Manque de stationnement : plusieurs voisins sont inquiets de l'augmentation future du nombre de travailleurs dans les phases subséquentes du projet, particulièrement pour ce qui a trait au stationnement sur rue (débordement à prévoir puisque déjà saturé). SLC évalue à 500 le nombre maximal de travailleurs lorsque le bâtiment sera fermé (électriciens, plombiers, spécialistes en équipements médicaux, etc.). Toutefois, chaque sous-traitant est responsable de l'aspect « stationnement » pour ses travailleurs.
- Travaux de fin de semaine : quelques voisins dénoncent le fait que des travaux ont parfois été effectués durant la fin de semaine.
 - SLC précise qu'une grue a été installée la fin de semaine du 29-30 septembre et que les travailleurs ont pris soin de débuter à 8 h 30. Une seconde grue sera installée la fin de semaine du 6-7 octobre. Aucune autre intervention de SLC n'a été effectuée et n'est planifiée les fins de semaine pour le moment.
 - CHUSJ précise que les travaux parasismiques ne relèvent pas de SLC mais d'un autre entrepreneur (Decarel). Ce chantier devrait se terminer sous peu et a accusé un retard important. Des travaux non autorisés ont eu lieu quelques fins de semaines et les heures de travail ont débuté plus tôt que prévu le matin.
- Affichage : un voisin suggère d'afficher des pancartes autour du chantier pour sensibiliser les travailleurs à la qualité de vie du voisinage (bruit et horaires de travail). SLC regardera la possibilité d'implanter cette mesure.

5. CIRCULATION ET SÉCURITÉ DANS LE QUARTIER

Arrondissement CDN-NDG

Présentation du nouveau plan de circulation

L'arrondissement a présenté neuf nouvelles mesures de circulation dans le quartier, dans les rues avoisinantes au CHU Sainte-Justine. Ces mesures devraient être implantées au début novembre, soit avant la période hivernale et le début du déneigement.

Les principales mesures annoncées sont les suivantes :

- Changer le sens de la rue Hudson pour en faire un sens unique vers le nord, jusqu'à la rue Linton
- Inverser le sens de la rue Brighton entre Mc Shane et Hudson (dorénavant vers l'est - s'il y a consensus des habitants de cette portion de rue)
- Mettre en place deux débarcadères devant l'Externat Mont-Jésus-Marie, soit un du côté nord et l'autre du côté sud de Côte-Ste-Catherine (coin Darlington)
- Changer les heures de stationnement sur Decelles (entre Place Decelles et Côte-Ste-Catherine)
- Changer les heures de stationnement sur Côte-Ste-Catherine (en face de Brébeuf) pour améliorer la fluidité de la circulation et y créer un débarcadère pour les parents/étudiants

Pour ce qui est du sens unique de la rue Hudson vers le nord : l'entrée et la sortie des voitures du stationnement du CHUSJ ne permettent pas de mettre la rue à double sens ; cela serait beaucoup trop dangereux et mettrait en péril la sécurité de tous.

Période de questions

- Sens unique sur Hudson : plusieurs résidents des rues Hudson et Soissons sont très mécontents du fait que la rue Hudson sera dorénavant à sens unique vers le nord.
 - Ils demandent à ce que la rue Hudson redevienne à double sens comme avant. L'arrondissement explique qu'il serait beaucoup trop dangereux et que cela n'assurerait pas la sécurité de tous, en raison de l'entrée et la sortie des voitures du stationnement du CHUSJ. Les voisins argumentent longuement et réclament un changement.
 - Ils énoncent les nombreux désavantages qu'ils vivront lorsque la rue Hudson sera à sens unique vers le nord : long détour pour circuler de et vers leur résidence, augmentation de la circulation sur Van Horne et Darlington, congestion sur les autres artères avoisinantes (Linton, Decelles, notamment).
- Durée d'application des nouvelles mesures : plusieurs résidents veulent savoir jusqu'à quand les mesures présentées seront en place, particulièrement pour le sens unique de la rue Hudson. L'arrondissement répond que ce sera probablement pour toute la durée des travaux, soit 4 ans, ou du moins, pour toute la durée d'utilisation du stationnement. Information à valider.
- Durée des feux verts : plusieurs résidents demandent à ce que la durée de certains feux verts soit plus longue, pour permettre un meilleur flot et réduire la congestion.
- Durée des traverses piétonnes : la durée de certaines traverses est trop courte, surtout que les voitures commencent à tourner lorsque la main clignotante apparaît. Il faudrait allonger le temps de traverse à certains endroits. L'arrondissement doit faire des vérifications.

6. MOT DE LA FIN

Le bureau d'information sera fermé pour la période hivernale et rouvert en mai. Vous pouvez toujours vous procurer des casques antibruit en communiquant avec nous via notre guichet unique.

Vous pouvez maintenant suivre l'avancement des travaux en ligne sur notre site Internet, grâce à une caméra de chantier qui diffuse des images en temps réels (actualisées aux 5 minutes).

Certains résidants nous ont mentionné avoir reçu le bulletin en version anglaise seulement. Pour les prochaines distributions, nous prendrons soin de mettre les bulletins sous enveloppe.

La prochaine rencontre du comité de bon voisinage aura lieu le mercredi 14 novembre. Nous remercions tous les participants de leur présence.